

Hoerdt, le 13 septembre 2024



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 10 SEPTEMBRE 2024 A LA MAIRIE A 20 HEURES**

Date de la convocation : 4 septembre 2024

transmise le : 4 septembre 2024

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 21

*Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,*

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL (arrivée à 8h50 qui a donné pouvoir à Madame Nathalie GRATHWOHL durant son absence), Olivier RIEDINGER, Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Arnaud OTTMANN, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT, Mathieu HIRSCH

Étaient absents excusés : Monsieur Emmanuel DOLLINGER qui donne pouvoir à Monsieur Daniel MISCHLER, Madame Laëtitia GRASSER qui donne pouvoir à Monsieur Grégory GANTER, Monsieur Laurent WAEFFLER, Monsieur Alexandre WINTER, Monsieur Thierry RIEDINGER qui donne pouvoir à Monsieur Jacky WOLFF

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu HIRSCH

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 juillet 2024
3. Communications diverses
4. Rapport des commissions municipales.
5. Finances : Attribution de subventions
6. Finances : subventions pour la restauration des maisons alsaciennes
7. Finances : Taxe d'aménagement
8. Convention de partenariat avec la CeA en faveur de la lecture publique
9. Règlement de mise à disposition du logiciel de la bibliothèque par la CCBZ.
10. Convention de mise à disposition d'un bureau à la CeA
11. Marché : produits d'entretien et de consommables pour 2025 -2026
12. Marché : vérification et contrôle périodique des buts sportifs des agrès sportifs et des aires de jeux Avenant au marché de marquage
13. Rapport 2023 de la gestion des déchets de la CCBZ
14. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

### **1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur Mathieu HIRSCH est élu secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

### **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 2 JUILLET 2024**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 2 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

**COMMUNICATIONS DIVERSES**

Date	
12-juin	Madame Stoll a représenté la commune au Conseil de Vie Sociale de la Mapad
21-juin	Fête de l'Eté
03-juil	Madame Stoll a participé à l'anniversaire de Mme Wurtz avec Monsieur Taesch (90 ans)
04-juil	Monsieur le Maire et Monsieur Ganter ont participé au diagnostic des passages à niveau avec la DDT
05-juil	Réunion des associations pour le bilan de l'année sportive
08-juil	Madame Stoll a participé à l'anniversaire de Mme Brandt à la Mapad (90 ans)
09-juil	Madame Stoll a participé à la Commission d'Attribution Logement d'Alsace Habitat
11-juil	Monsieur le Maire a représenté la commune à l'Assemblée Générale de la Section Handball Club de Hoerd du Centre Culturel
13-juil	Fête nationale
16-juil	Monsieur le Maire a représenté la commune lors de la cérémonie du 40ème anniversaire du CLSH du Centre Culturel présidé par Monsieur Taesch
22-juil	Madame Maechling et Monsieur Mischler ont participé à la tournée pour le jury du fleurissement
31-juil	Madame Stoll et Monsieur le Maire ont participé à l'anniversaire de Mme Maechling à la Mapad (104 ans)
11-août	Monsieur le Maire a représenté la commune lors de la cérémonie du 95ème Anniversaire de l'AS Hoerd
17-août	Madame Stoll et Monsieur Schurr ont participé à l'anniversaire de mariage des époux Maechling (60 ans de mariage)
17/08	Monsieur Daniel Mischler a participé à l'anniversaire de Mme Arlen
19-août	Madame Stoll et Monsieur le Maire ont participé à l'anniversaire de Madame Roser à la Mapad (95 ans)
21-août	Commission cadre de vie : déco de la rentrée
21-août	Commission sociale à la CCBZ
25-août	Jeux Inter-sociétés
28-août	Monsieur le Maire a représenté la commune à la commission intercommunale d'aménagement foncier organisée par la CeA
28-août	Marché annuel
31-août	Madame Noblet a représenté la commune lors l'Assemblée Générale de l'AS Hoerd
01-sept	Fête Paroissiale Catholique
02-sept	Commission des finances
09-sept	Conseil d'administration du CCAS

## **RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Monsieur Grégory GANTER fait un point sur les travaux en cours :

- Rue de la Gare : le planning est respecté. Une première tranche d'enrobé sera réalisée fin de la semaine et ensuite la partie près de la gare mais celle-ci nécessitera de mettre en place des déviations car les routes devront être barrées totalement. La réouverture de la rue de la Gare est prévue début novembre.
- Les travaux de marquage sont terminés ; à la suite de la visite de contrôle effectuée avec Monsieur le Maire des reprises sont demandées à l'entreprise à certains endroits
- La réparation et l'entretien des poteaux d'incendie par la CCBZ sont en cours
- Pour information, l'agglomération est passée à 40 km/h à la place de 50 km/h et les zones 30 ont été augmentées.
- Centre Culturel : le planning est respecté. Il y a actuellement une trentaine d'ouvriers qui travaillent sur le site. Une visite du chantier Centre Culturel sera proposée aux membres du Conseil Municipal prochainement.
- Monsieur le Maire informe que lors de la visite du Président de la Région à la Gare de Hoerdt, il a été annoncé la mise en place d'un parc de location de vélos électriques à la gare .

## **FINANCES : ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal prend connaissance des demandes de subventions et de l'avis favorable de la commission des finances du 2 septembre 2024.

Aussi, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés, (Monsieur Taesch ne prend pas part aux votes concernant le CCH et Madame Maechling ne prend pas part au vote concernant le Jumelage Hoerdt - Büttelborn ) :

Attribue les subventions suivantes :

- Jumelage Hoerdt - Büttelborn : subvention de fonctionnement : 1300 €
- Syndicat des producteurs de fruits de Hoerdt : subvention de fonctionnement : 500 €
- CCH, section ALSH : 933 € pour l'embauche d'un agent de service + 2 700 € pour la participation de 3 € / journée enfant accueilli durant le séjour du 8 au 26 juillet 2024

Ajourne la demande du CCH, pour le carnaval des enfants d'un montant de 1 500 € pour la participation aux frais d'animation qui sera étudiée au prochain Conseil Municipal

#### **FINANCES : SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DES MAISONS ALSACIENNES**

Par délibération en date du 29 avril 2024, le Conseil Municipal a adhéré au dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial dans le but d'apporter en collaboration avec la Collectivité européenne d'Alsace un soutien au patrimoine bâti de la commune.

Dans ce cadre, la CeA vient d'attribuer une aide de 4 737 € à Monsieur Georges RIFF pour la restauration de sa maison, le cofinancement de la commune s'élève à 568.44 € pour ce projet.

Dans le cadre de l'aide à la sauvegarde et à la valorisation de l'habitat patrimonial, la CeA vient d'attribuer 10 268 € euros à Monsieur Antoine DOLLINGER pour la réfection d'une façade à colombage, le cofinancement de la commune s'élève à 1 029€ pour ce projet.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 2 septembre 2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité attribue :

- une subvention d'un montant de 568.44 € pour le projet de Monsieur Georges Riff
- une subvention d'un montant de 1 029 € pour le projet de Monsieur Antoine Dollinger

#### **FINANCES : TAXE D'AMENAGEMENT**

Par délibération 2023-044 du 30 mai 2023, le Conseil Municipal a décidé de porter à 2 500 euros la valeur forfaitaire de stationnement mentionnée au 6° de l'article 1635 quater J et 1635 quater K du Code général des Impôts.

La loi de finance prévoit plusieurs modifications concernant la taxe d'aménagement encadrée désormais par le code général des impôts (CGI), et notamment la revalorisation annuelle des valeurs forfaitaires par arrêté ministériel.

Aussi, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide d'appliquer le montant plancher de la valeur forfaitaire des aires de stationnement non comprises dans des constructions closes et couvertes, prévue au 6° de l'article 1635 quater J du CGI qui sera actualisée en application de l'article 65 de la loi 2022-1726 du 30 décembre 2022 chaque année par arrêté ministériel.

Précise que les autres termes de la délibération 2023/044 du 30 mai 2023 restent inchangés.

## **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CEA EN FAVEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE**

La Collectivité européenne d'Alsace propose de renouveler les conventions pour le développement de la lecture publique.

Par ces conventions, les collectivités partenaires de la Collectivité européenne d'Alsace accepte le Règlement d'intervention de la Bibliothèque d'Alsace, qui précise les modalités opérationnelles d'action de la Collectivité européenne d'Alsace.

Après en avoir délibéré à l'unanimité Conseil Municipal décide de renouveler son partenariat avec la CeA et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

## **REGLEMENT DE MISE A DISPOSITION DU LOGICIEL DE LA BIBLIOTHEQUE PAR LA CCBZ**

La Communauté de communes de la Basse-Zorn est engagée depuis 2015 dans une démarche de mutualisation avec ses communes-membres. Un Schéma de Mutualisation a été arrêté le 14 décembre 2015, et plusieurs axes de mutualisation ont été mis en avant, dont les achats et les moyens humains.

Aujourd'hui la Communauté des communes de la Basse-Zorn souhaite accompagner le développement de la lecture publique sur son territoire et dans ce cadre propose de mutualiser la mise en réseau des bibliothèques par l'achat d'un logiciel commun pour un montant de 11 000€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte l'achat mutualisé du logiciel de mise en réseau des bibliothèques du territoire et autorise Monsieur le Maire à signer le règlement de mise à disposition de bien.

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BUREAU A LA CEA**

Dans le cadre de sa politique d'action sociale de proximité, la Collectivité européenne d'Alsace déploie des lieux de permanence au plus proche des habitants du territoire.

Dans ce cadre et en accord entre les parties, la Commune de HOERDT met à disposition de la Collectivité européenne d'Alsace un local situé dans les locaux de la mairie une demi-journée par mois

Il convient ainsi de formaliser cette occupation à titre gratuit par la conclusion d'une convention de mise à disposition sous le régime de l'occupation précaire du domaine public.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la convention d'occupation précaire du domaine public et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec la CeA

#### **MARCHE : PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE CONSOMMABLES POUR 2025 -2026**

Le marché de produits d'entretien et de consommables arrive à échéance et il y a lieu de mettre en place une consultation pour les deux prochaines années, soit pour 2025 et 2026.

Aussi, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation et à signer le marché avec le titulaire qui sera retenu.

#### **MARCHE : VERIFICATION ET CONTROLE PERIODIQUE DES BUTS SPORTIFS DES AGRES SPORTIFS ET DES AIRES DE JEUX**

Le marché de vérification et du contrôle périodique des buts sportifs, des agrès sportifs et des aires de jeux arrive à échéance et il y a lieu de mettre en place une consultation pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2029.

Aussi, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation et à signer le marché avec le titulaire qui sera retenu.

#### **RAPPORT 2023 DE LA GESTION DES DECHETS DE LA CCBZ**

VU le rapport annuel 2023 de la gestion des déchets par la Communauté de Communes de la Basse Zorn et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Prend Acte du rapport annuel 2023 de la gestion des déchets approuvé par le Conseil Communautaire de la CCBZ.

#### **DIVERS**

##### **1) Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Monsieur le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption pour les immeubles suivants :

53 rue de la République

8 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

30 rue de la République

7 rue des Hirondelles

2 rue des Cavaliers

1 rue des Pommiers

13B rue des Aulnes

10 rue Sophie Germain  
1 impasse des Glycines  
13 rue de la Wantzenau  
Rue Heyler

2) Sortie « séniors »

La sortie « séniors » est prévue le 17 septembre. Une visite du musée du pain d'épice est prévue suivi d'un repas dansant.

3) Visite de la station d'épuration de Weyersheim reportée au samedi 28 septembre, Madame Maechling enverra un mail aux conseillers municipaux.

4) Dates à retenir

12/09 : Rallye des commerçants

15/09 et 06/10 : Courses Prémium

22/09 : Marche solidaire du CME

22/09 : Culte de rentrée à la Paroisse Protestante

25/09 : Commission Ad'Hoc Jardinnet Heyler

27/09 et 11/10 Artiste au presbytère

30/09 : Commission des Associations à 20h00

20/10 : Cérémonie d'ordination de pasteurs à la Paroisse Protestante